



TEC™ 900 DSP

Ragréage flexible en pâte - prêt à l'emploi

AVANTAGES

- Ragréage à base de résines acryliques hautement élastiques
- Durcissement élastique : Présente une grande compacité et une fermeté à effet élastique après prise
- Résistance à la traction et à la compression
- Recommandé pour la préparation des supports flexibles ou déformables
- Nombreuses possibilités d'utilisation
 - Sols sportifs à effet amortisseur
 - Particulièrement adapté au traitement des désaffleurements existants dans la construction des planchers en panneaux à base de bois
 - En rénovation sur dalles thermoplastiques semi-flexibles
 - Comme barrière avant collage direct de revêtement PVC – VER
- Sans solvant - Séchage rapide
- Exempt de tension interne – Prise sans fissure
- Résistance à l'eau
- Applicable sur sol chauffant

UTILISATION

- TEC™ 900 DSP est un ragréage prêt à l'emploi, et de part sa consistance, sa mise en œuvre est facile. Il s'égalise et se lisse aisément sur support résistant, propre, sec, sain et débarrassé de toutes traces de produits pouvant nuire à l'adhérence.
- Il est avant tout destiné au lissage des supports déformables ou souples tels que les sous-couches isolantes, plaques de pose pour isolations, qui ne présentent pas un aspect de surface lisse et fin pour la pose directe de revêtements de sols plastiques, CV ou linoléum.
- TEC™ 900 DSP convient au traitement localisé (*après un traitement adéquat de ceux-ci*) des joints des supports constitués de panneaux contreplaqués ou de particules de bois ainsi que des chapes sèches.
Nota : il est toutefois préférable de faire un lissage général de tels supports, spécialement dans le cas de la pose de revêtements de sols résilients minces (*tels que PVC, CV ou linoléum*)

TEC™ 900 DSP trouve sa pleine utilisation dans la réalisation des sols sportifs et notamment pour la préparation des supports :

- A élasticité superficielle, comme les planchers télescopiques
- A élasticité ponctuelle, comme les revêtements en caoutchouc aggloméré.

Enfin, TEC™ 900 DSP peut aussi être utilisé en tant que ragréage sur d'anciens revêtements de sols textiles à courtes fibres en place (*type Flotex ou autres*) pour permettre la pose directe de nouveaux revêtements de sol textiles.

Épaisseur limite d'emploi en une seule passe : 0,5 à 1 mm

S'utilise sans application préalable de primaire

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTERISTIQUES GENERALES

Composition	Résine acrylique en dispersion
Couleur - consistance	Gris clair - Pâteuse
Conditionnement	Seaux de 14 kg
Consommation	800 – 900 gr/m ² et par couche
Temps de séchage	2 à 3 heures
Température d'emploi	+ 15° à +25°C
Conservation	12 mois en emballage d'origine fermé à l'abri de l'humidité
Stockage	Température de stockage : de +10°C à + 25°C Craint le gel
Fiche de données de sécurité	Disponible sur demande.

* Ces délais sont donnés pour une température de 20°C et pour une épaisseur d'application de l'enduit de 1 mm.

Les valeurs susmentionnées ont été établies en laboratoire doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'application (absorption du support, température, hygrométrie...)

LES SUPPORTS

- Le support doit être sain, stable, plan, propre, sec en permanence, non soumis à des remontées d'humidité, dépoussiéré et dégraissé, résistant à la traction et à la compression et non-fissuré.

- Tous les supports à surface lisse (*carreaux céramiques, Terrazzo, ancienne couche de résine, etc. devront être parfaitement dégraissés (élimination des produits d'entretien)*) et rincés ; puis dépolis.
- Toutes les parties friables, non ou mal-adhérentes du support (*résidus de plâtre, laitances, pellicule de surface, produit de cure, traces de peinture, anciennes traces de colle...*) devront être éliminées mécaniquement par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage.
- Contrôler la bonne adhérence à toute la surface de leur support originel : des sous-couches isolantes, des plaques de pose pour l'isolation et des anciens revêtements en place, ainsi que la bonne fixation à l'infrastructure des planchers en panneaux dérivés du bois, de même que la solidité des chapes sèches.
- Les sous-couches isolantes doivent présenter une prise de leur collage depuis au moins 24 heures.

Important : Le ragréage des revêtements sportifs avec une sous-couche d'interposition à base de caoutchouc aggloméré ne doit être effectué qu'après l'évaporation complète des solvants des colles utilisées, c'est-à-dire 1 à 2 jours après la pose.

- Le support doit être conforme aux normes et textes en vigueur (*DTU, CPT et guides*). Prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports

CONDITIONS D'UTILISATION

Températures à respecter lors de l'utilisation	L'application ne doit pas être effectuée par temps de gel ou de forte chaleur La température ambiante (<i>idéale</i>) doit être comprise entre + 15 et + 25°C La pose ne doit pas être effectuée sur sol en cours de chauffe. Le chauffage est interrompu 48 heures minimum avant la mise en œuvre
Température minimale d'emploi	Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à + 10°C.
Hygrométrie maximale admise : 65%	L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau support (<i>point de rosée</i>).

APPLICATION

Pour faciliter le mélange et la mise en œuvre du ragréage en pâte, il convient d'acclimater le produit à la température ambiante du local pendant au moins 24 heures.

Nota: Le ragréage doit toujours être préalablement homogénéisé/ brassé dans le seau avant d'être appliqué sur un support. Bien refermer le récipient après chaque usage.

- Verser peu à peu de ragréage prêt à l'emploi sur le support, puis le répartir à l'aide d'une lisseuse à bord lisse, en couche mince et régulière de 0,5 – 1 mm d'épaisseur au maximum.
Conseil pratique : TEC™ 900 DSP peut être appliqué avec une fine spatule crantée type A3, puis lissé au fur et à mesure avec une spatule à bord lisse. Éviter la formation de « sardines » et de surépaisseurs.

Le produit, une fois sec, ne s'enlève que par des moyens mécaniques.

- Des épaisseurs supplémentaires de ragréage peuvent être obtenues par application successives de couches minces à conditions de respecter un temps de séchage de 8 heures environ entre chacune d'elles.
Attention : ne pas appliquer le ragréage en épaisseur de couche supérieure à 1 mm.
- Rincer à l'eau pour nettoyer les outils immédiatement après emploi.
- Après durcissement complet du ragréage, et préalablement à la pose d'un revêtement de sol résilient mince, procédez à un ponçage de la surface à l'aide d'une monobrosse équipée d'un disque abrasif – grain 60, puis à une aspiration des poussières.

Attention : ne pas utiliser de colles solvantées sur le TEC™ 900 DSP.

PRECAUTION D'EMPLOI

- Consulter les fiches de données de sécurité
- Porter des équipements de protection individuelle adaptés, bien aérer les locaux pendant et après la mise en œuvre, ne pas jeter les résidus à l'égoût. Ne pas avaler.
- Ne pas mettre en contact avec les yeux.

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhésives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller** applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.